

Document de position 2023

Prêts à écrire la suite de la success-story suisse?

La démocratie directe, le fédéralisme et la liberté ont fait fleurir notre économie et notre société. autonomiesuisse s'engage pour que le modèle de réussite suisse ait un avenir – au lieu d'être miné par un lien institutionnel à l'UE.

Le Conseil fédéral veut régir les relations entre la Suisse et l'UE au moyen d'une «approche par paquet». Il a communiqué les grands axes prévus pour les négociations. Tandis que l'UE souhaite se lier à notre pays sur le plan institutionnel, **autonomiesuisse s'engage pour que la Suisse conserve son indépendance. Elle doit pouvoir conserver ses atouts et rester elle-même.**

Ce qui doit faire partie du «paquet» avec l'UE

1. Équité dans le règlement des litiges

En cas de différends relatifs aux traités, il faut pouvoir disposer d'un tribunal arbitral neutre. La CJUE – le tribunal de la partie adverse – est responsable de l'interprétation du droit européen, le Tribunal fédéral du droit suisse. Aucune des deux juridictions ne peut donner de directives contraignantes au tribunal arbitral.

2. Opting out sans clause «guillotine»

Si la Suisse est censée reprendre automatiquement le droit européen, elle doit avoir la possibilité de s'en écarter en cas de votes parlementaires ou de votations populaires contraires («opting out»). Il n'est pas acceptable qu'elle soit obligée d'appliquer «provisoirement» de nouvelles normes européennes en attendant le règlement d'un litige. Les mesures de compensation doivent se limiter à une compensation matérielle proportionnelle comme le stipule le droit de l'OMC. Les résiliations de contrats et les «clauses guillotines» ne sont pas dignes d'un partenariat d'égal à égal.

3. L'accord de libre-échange en guise de solution de repli

L'accord de libre-échange qui a fait ses preuves depuis 1972 doit subsister indépendamment des négociations et des autres traités. Même en cas de modernisation, les règles institutionnelles ne doivent pas être liées à d'autres traités. La liberté de la Suisse de négocier et de conclure de nouveaux accords de libre-échange avec des pays tiers indépendamment de l'UE ne doit pas être affectée. En effet, la croissance économique a lieu principalement en dehors de l'Europe.

4. Une liste positive au lieu de la directive citoyenneté

autonomiesuisse rejette l'adoption intégrale de la directive citoyenneté. En effet, il est actuellement impossible d'évaluer les évolutions sociopolitiques à long terme. C'est pourquoi la Suisse doit établir une liste positive des domaines concrets dans lesquels elle souhaite reprendre le droit européen de manière dynamique, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et Schengen/Dublin. C'est la seule manière de garantir que les avantages économiques de la Suisse soient préservés.

En ce qui concerne la libre circulation des personnes, la Suisse doit pouvoir procéder à des régulations correctives en cas de forte croissance démographique. Cela peut se faire soit au moyen d'une contribution de remplacement pour les entreprises nationales qui recrutent des collaborateurs en provenance de l'UE, soit via d'autres mesures de contrôle économique pour les immigrés en provenance de l'UE. La Suisse se trouverait ainsi en bonne compagnie avec certains pays de l'UE. La Finlande, par exemple, a estimé qu'il fallait agir dans ce domaine et pris des mesures idoines.

L'accès à l'aide sociale en Suisse, la protection des salaires en Suisse et l'expulsion des criminels étrangers nécessitent des solutions spécifiques. Ainsi, les citoyens de l'UE qui immigreront en Suisse sans y travailler n'auront pas droit à l'aide sociale pendant les cinq premières années, comme c'est le cas en Allemagne, pays membre de l'UE. D'autres domaines thématiques dans le cadre de la directive citoyenneté ainsi que des droits sociaux européens, de la législation européenne sur le travail, la cogestion et les affaires sociales ainsi que de l'harmonisation fiscale doivent être exclus de toute reprise dynamique du droit.

5. Fin de la politique des petites piques de l'UE au début des négociations

Avec les milliards de cohésion, la Suisse a prouvé sa bonne volonté à l'UE. À partir de l'ouverture des négociations, **autonomiesuisse** attend que la Suisse soit réintégrée au programme de recherche Horizon Europe, que l'UE mette fin à toutes les petites piques (ARM, équivalence boursière, etc.) et qu'elle y renonce à l'avenir. De telles mesures unilatérales ou des violations de contrat doivent conduire à une obligation de compensation par le responsable, dont le montant sera décidé par le tribunal arbitral indépendant en cas de litige.

Points à prioriser lors des négociations internes et externes

Pas d'accord à tout prix

Une relation réglementée avec l'UE est souhaitable pour autant qu'elle conduise à une situation gagnant-gagnant. Les effets secondaires négatifs de mauvais accords peuvent l'emporter largement sur d'éventuels avantages, notamment dans les domaines de l'immigration, du fédéralisme, de la capacité d'innovation, de la prospérité et de la démocratie directe et saboter ainsi le modèle de réussite suisse.

Mettre à profit notre fort pouvoir de négociation

La Suisse occupe aujourd'hui une excellente position au niveau mondial et peut négocier sans pression avec l'UE. Du point de vue d'**autonomiesuisse**, le facteur temps joue plutôt en faveur de la Suisse.

Le courage de quitter la table

La Suisse doit faire valoir les atouts de notre pays lors des négociations avec l'UE. Et elle est aussi autorisée à quitter la table des négociations. L'impact sur l'économie et la société est supportable et peut être atténué par un meilleur cadre interne et par des accords alternatifs avec des pays tiers (Mercosur, CPTPP, Inde, etc.). La Suisse a un accord de libre-échange avec l'UE depuis plus de 50 ans. Elle n'en a pas avec son principal client au niveau des États, les États-Unis, et pourtant ses exportations sont florissantes.

Pas de concessions internes hâtives

Les syndicats ne veulent accepter le paquet UE que s'ils peuvent, en contrepartie, développer nettement les mesures d'accompagnement en Suisse. Ils demandent, entre autres, des conventions collectives de travail et des salaires minimaux obligatoires sur une base aussi large que possible. Cela sonnerait la fin d'un partenariat social fructueux et mettrait en péril la place industrielle suisse. Il faut renoncer à faire de telles concessions.

La transparence interne favorise la compréhension

Le Conseil fédéral veut préparer un mandat de négociation pour l'UE d'ici la fin 2023. **autonomiesuisse** attend de lui qu'il révèle les sujets sur lesquels Berne et Bruxelles ont déjà obtenu des résultats concrets et ceux sur lesquels les positions divergent. Comme les discussions exploratoires ont eu lieu loin du public, il est important du point de vue de la politique démocratique que le Conseil fédéral puisse étayer sa position de manière suffisamment large.

Connaître les réglementations divergentes au sein de l'UE

Il y a UE et UE, contrairement à ce que certains milieux politiques nous font croire. De nombreux pays de l'UE s'arrogent le droit de déroger aux règles européennes, y compris dans des domaines importants pour les négociations entre la Suisse et l'UE. C'est, par exemple, le cas de la gestion de la libre circulation des personnes. Le Conseil fédéral serait bien avisé d'analyser ce domaine et de rechercher le dialogue de manière ciblée avec certains États de l'UE avant d'entamer les négociations avec Bruxelles.

Votation populaire obligatoire

En tant que mesure favorisant la confiance, le Conseil fédéral doit communiquer clairement avant l'adoption du mandat de négociation qu'il soumettra les traités renégociés au peuple suisse par une votation populaire obligatoire, une fois les négociations terminées.